

HOUSSES des BLOCS de RÉCEPTION7070 (7071) – 7075
(7076) - 7090
7091 – 7100 (7101)

Page 1 / 2

Housse / Dessus - Uniquement pour réf. : 7075 (7076) - 7090 - 7091

Institut Français du
Textile et de l'Habillement**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 21-01441 L

et 1 annexe de 6 pages

MATERIAU présenté par : SOFILETA SAS
DIVISION SPORTS LOISIRS
25 PETITE RUE DE LA PLAINE
38301 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : 7903 NA000 VERT MOUSSE 21418 / SILVER 25228

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tricot double face avec insert de fils 100% polyester FR ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 320 g/m²
Épaisseur mesurée : Environ 1.2 mm
Coloris : 21418 VERT MOUSSE (Vert) ; 25228 SILVER (Gris)

RAPPORT D'ESSAI : N° 21-01441_{E1-V1} du 05 Mai 2021

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 05 Mai 2021

Lucile MULTARI
Ingénieur Tests et EssaisOlivier Pallas
Ingénieur Tests et Essais

HOUSSES des BLOCS de RÉCEPTION7070 (7071) – 7075
(7076) - 7090
7091 – 7100 (7101)

Page 2 / 2

Housse / Dessus - Uniquement pour réf. : 7070 (7071) – 7100 (7101)
Housse / Côtés & Dessous

Dossier P236688 – Document DEC/1 – Page 1/5

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 1^{er} février 2024**N° P236688 - DEC/1**

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : SAINT FRERES SAS - SIOEN
4 route de Ville
80420 FLIXECOURT
France

Marque commerciale : B7xxx - P7xxx - S7xxx - G7xxx - D7xxx

Description sommaire :
Composition globale : Toile PES enduite sur une facde de PVC ignifugé dans la masse
Utilisation : Bâche, Banderole, militaire, sport et alèse de matelas
Masse : (600 g/m² ± 10 %)
Epaisseur : (0,580 mm ± 10 %)
Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° P236688 - DEC/1 du 1er février 2024
Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995)

Classement :

M2**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE
VALABLE POUR TOUTE APPLICATION NON COUVERTE PAR L'ART. AM18 §2 DE LA REGLEMENTATION ERP****Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI**Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P236688 - DEC/1 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 1er février 2024

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Thibaut CORNILLON